

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### ARCHITECTURE – URBANISME

Réf. AR08001 **URBANISME**  
MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX

#### **PUBLIC :**

Architectes, maîtres d'œuvre, promoteurs, constructeurs ou toute personne intervenant dans un projet d'aménagement territorial.

#### **PRÉ-REQUIS :**

Avoir de bonnes notions en construction.

#### **OBJECTIFS :**

La formation URBANISME a pour objectif de maîtriser les fondamentaux de l'urbanisme.

#### **DURÉE :**

3 jours.

#### **MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

Formation dispensée par un formateur professionnel urbaniste.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

#### **LIEU DE FORMATION :**

En stage ou en intra.

#### **EFFECTIF :**

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 15/05/20 Dernière mise à jour 15/05/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur l'**URBANISME** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise en urbanisme. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

*Partout en France* : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

#### CONTENU

##### Présentation et historique de l'évolution du droit de l'urbanisme

- Loi SRU et réformes du code de l'urbanisme.

##### Les plans locaux d'urbanisme

- Méthodes d'élaboration ou de révision.
- Procédures.
- Contenu.

##### Les autorisations d'urbanisme

- Permis de construire.
- Permis de démolir.
- Permis d'aménager.
- Déclaration préalable.

##### Procédures d'instruction et de délivrance

- Pouvoir de la commune.
- Recours.
- Rôle du juge.

##### Le régime des ZAC (ses particularités par rapport aux autres outils de l'aménagement)

- Différences entre taxes et participations financières exigibles,
- Répartition du coût des équipements publics entre la collectivité et les opérateurs,
- Le non-cumul entre les participations payées par les aménageurs et les constructeurs...
- Création d'une ZAC.

##### Les procédures alternatives à la ZAC (pup)

- Réflexion et fonctionnement.
- Organisation et élaboration.

##### Les procédures de lotissement.

- Pourquoi mettre en œuvre un lotissement ?
- A partir de quelle division naît le lotissement ?
- L'obligation d'information à la charge du vendeur ?
- La réalisation du lotissement.

##### Les outils de la réhabilitation et des interventions dans les tissus existants.

- Les différents OPAH et outils complémentaires.

##### Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.